

# Motocross à Kopstal le 1<sup>er</sup> mai 2026

Moto Club MX Kopstal

## RÈGLEMENT PARTICULIER

1. Titre de la manifestation	<b>Motocross national à Kopstal</b>
2. Date	<b>vendredi, le 1er mai 2026</b>
3. Classes	<b>Championnat du Luxembourg</b>  <b>50cc, 65cc, 85cc, Ladies, Vintage, Youngtimer 89, Youngtimer 99, Seniors (open), Trophy (open), Elite MX2, Elite MX1, Novice</b>  <b>Qualifications :</b> Tous les pilotes doivent passer par les entraînements/qualifications, le temps obtenu par le pilote détermine sa place sur la grille de départ.  Les classes correspondent au règlement MUL actuel, à vérifier sur <a href="http://www.mul.lu">www.mul.lu</a>  Les pilotes <b>Trophy</b> et <b>Seniors</b> roulent ensemble mais sont classés séparément.  La catégorie <b>Novice</b> correspond à la classe des <i>Loisirs</i> et <i>Gäste</i> du passé.  Le pilote inscrit peut être reclassé par l'organisateur si ce dernier estime que le niveau de conduite et d'expérience MX du pilote en question ne correspond pas à sa catégorie choisie.
4. Classement et remise des prix	Les classements sont faits conformément au classement MUL. La remise des prix aura lieu 15 min après la dernière manche.
5. Participation à plusieurs classes	Conformément au règlement MUL, les pilotes majeurs peuvent s'inscrire dans deux classes si la deuxième est une des classes <b>Vintage</b> ou <b>Youngtimer</b> (pour autant que la moto soit conforme) et vice-versa sans que les frais d'inscriptions soient augmentés.
6. Age des pilotes	L'âge des pilotes doit être conforme au règlement MUL. Le bulletin d'inscription d'un pilote mineur doit être signé par le représentant légal de l'enfant.

# Motocross à Kopstal le 1<sup>er</sup> mai 2026

Moto Club MX Kopstal

## RÈGLEMENT PARTICULIER

7. Club organisateur	Moto Club MX Kopstal
8. Adresse du secrétariat	Courriel : <a href="mailto:mcmxkopstal@hotmail.com">mcmxkopstal@hotmail.com</a>  17, Um Haff L-8355 Garnich
9. Assurance	Les clubs ont souscrit une assurance RC qui couvre les pilotes, les spectateurs, les bénévoles ainsi que les personnes officielles. Les pilotes MUL sont couverts par leur licence MUL 2026 pour un dommage corporel. Les pilotes non-licenciés MUL sont couverts par une assurance DMV « invalidité et décès ». Les pilotes participant à l'épreuve, par leur signature, confirment être couverts par une caisse d'assurance maladie ou mutuelle personnelle.
10. Lieu de la manifestation	Kopstal « Bei de 5 Buchen », rue du Tilleul. Accès par Bridel, rue Paul Binsfeld
11. Nom du circuit	Bei de 5 Buchen
12. Coordonnées GPS	<b>GPS: 49.662878 6.0816217</b>
13. Accès, adresse	L'accès au site se fait par Bridel, rue Paul BINSFELD. La manifestation sera signalée à partir de cette ruelle.
14. Circuit	Longueur : 1050 m Largeur minimale : 5 m
15. Entraînement minimum	1 tour durant la session entraînement/qualification.
16. Directeur de course Directeur de course adj. Responsable comm. Parc fermé et départ	Pierre Guitard Fabian Vanbrabant Daniel Casoli Fabian Vanbrabant, Marc Keller, Jupp Tabouraing
17. Durée des entraînements, et des courses	Se référer à l'horaire de la manifestation, qui pourra être modifié en cas de besoin lors de la manifestation.
18. Equipement pilote	Doit être conforme aux réglementations FIM et MUL. Exception est faite pour les pilotes des classes Vintage et Youngtimer qui peuvent utiliser à l'exception des bottes et du casque des équipements d'époque.
19. Inscription	<b>Préinscription :</b> <b>Le cout de l'inscription est de</b> <b>35 € pour les classes 50cc, 65cc, 85cc et de</b> <b>45 € par pilote pour toute autre classe.</b>  L'inscription et le paiement de celle-ci doivent être faits par le biais du module d'inscription sur le site <a href="http://www.mul.lu">www.mul.lu</a> au plus tard le 25 avril 2026. <b>Notez que tout paiement doit être fait par virement bancaire!</b> Une inscription n'est validé qu'une fois son paiement fait. <b>Un SUPPLÉMENT de 10 € peut être facturé pour les inscriptions tardives ou les inscriptions</b>

# Motocross à Kopstal le 1<sup>er</sup> mai 2026

Moto Club MX Kopstal

## RÈGLEMENT PARTICULIER

	<p>sur place. Les inscriptions sur place ne sont possibles que s'il reste des places libres dans la catégorie qui correspond au niveau du pilote (max 26 pilotes à la grille de départ).</p> <p>La remise des transpondeurs de location se fait la veille de la course de 17h30 à 20h00 et le vendredi matin de 7h00 à 8h30. Le tarif de location est de 15€. Pour des raisons d'assurance les pilotes non-licenciés MUL doivent payer un supplément de 15€.</p> <p><b><u>Participation à 2 classes</u></b> Les pilotes inscrits dans deux classes, conformément au point 5 peuvent le faire <b><u>sans que leurs frais d'inscriptions soient augmentés.</u></b></p>
1. Chronométrage	Le chronométrage est assuré par transpondeur. Un bulletin d'engagement sans numéro de transpondeur personnel obligera le pilote concerné de louer un transpondeur de l'organisateur contre un paiement de 15€ et remise d'une pièce d'identité.
22. Réclamations	Par écrit et au plus tard 30 minutes après la fin de la manche.
23. Horaires et départs	Les pilotes se présentent au moins 10 minutes avant le début de la course. Les horaires ainsi que la durée des manches peuvent être modifiés au cours de la journée à la suite de retards.
24. Assistance au pilote	Les spectateurs ainsi que les accompagnateurs ne sont pas autorisés à l'intérieur du terrain. La zone « Pitlane » est située devant la grille de départ. Dans cette zone un accompagnateur ou mécanicien par participant a le droit de suivre la course et de panneauter son pilote. Exception 50cc/65cc : Un accompagnateur ou parent par pilote peut circuler dans l'enceinte de la piste. Il/elle devra porter un gilet jaune.
25. Sanctions	Tout manquement aux règles sportives en vigueur, ainsi qu'aux instructions des officiels de course pourra faire l'objet de sanctions prononcées par la Direction de course et ses officiels.  <b>1. Nature des sanctions</b> Selon la gravité de l'infraction, les sanctions applicables peuvent être notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>• Avertissement</li><li>• Pénalité en temps ou en points</li></ul>

# Motocross à Kopstal le 1<sup>er</sup> mai 2026

Moto Club MX Kopstal

## RÈGLEMENT PARTICULIER

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perte de positions</li><li>• Déclassement</li><li>• Disqualification d'une manche ou de l'épreuve</li><li>• Suspension temporaire de participation</li><li>• Interdiction de prendre part à l'épreuve ou aux épreuves suivantes</li></ul> <p><b>2. Principes généraux</b></p> <p>Les sanctions sont déterminées en fonction de la gravité des faits, de leur caractère intentionnel ou non, ainsi que de leur répétition éventuelle. Plusieurs sanctions peuvent être cumulées.</p> <p><b>4. Exemples d'infractions spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Non-respect du tracé ou des drapeaux</li><li>• Conduite dangereuse ou antisportive</li><li>• Aide extérieure non autorisée</li><li>• Non-conformité technique de la machine</li><li>• Non-respect du pilote ou de son entourage des consignes de sécurité ou des officiels</li><li>• ...</li></ul>
--	--

Classement / Points :																				
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1